

2022

Rapport d'activité



semae

Toutes les semences pour demain

1. SEMAE face à une année particulière

Les temps forts de 2022	8
Horizon 2024	10
S'engager pour maintenir la production de semences	12
Affaires publiques & RSE	14
Un plateau #VillageSemence sous le feu de l'actualité	16
Célébrer 60 ans d'engagements	18
Les missions de la direction de la qualité et du contrôle officiel	20
SEMAE en région	22

2. Une année de transformation et d'actions

Mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients

Un an de Contrat d'objectifs et de performance	26
Vers un premier avis du Comité des enjeux sociétaux	28
Chaire SEMAE	30
MOOC Semences	32
La semaine du jardinage a repris le chemin de l'école	34
Des partenariats engagés	36
Les jardins à l'honneur	38

Innovier pour accompagner les filières en transition agroécologique

Les plantes de services, une opportunité à valoriser	40
Céréales à paille et Protéagineux	42
Semences et plantes oléagineuses	44
Pomme de terre, penser collectif et innovation	46
Betteraves, partager un savoir-faire	48

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité

Diversité des semences	50
La commission bio, préparer l'avenir	52
Fonds de soutien à la maintenance des variétés anciennes de légumes	54
Fonds Collections et biodiversité s'investit de nouveau	56
TIRPAA	58

Améliorer la compétitivité de la filière semences

Affaires internationales	60
Des outils d'information et d'analyse pour la filière	62
Semeurtime	64
Lin, anticiper les demandes à venir	66
Maïs, proposer des alternatives innovantes	68



Le mot du Président

En 2022, la question du partage de la valeur a été très présente dans nos débats. Une inquiétude quant à la capacité à conserver un réseau de multiplicateurs en France, c'est-à-dire d'agriculteurs spécialisés, s'est faite jour. Nous sommes confrontés au défi du renouvellement des générations et à la perte d'attractivité de la multiplication de semences face aux productions de consommation. Deux éléments expliquent cette situation : des obstacles techniques croissants (accès à l'eau, interdiction de nombreuses solutions phytosanitaires) et la rentabilité moindre d'une partie de cette activité. L'un des enjeux pour SEMAE est de convaincre l'ensemble des acteurs de la nécessité de préserver notre réseau d'agriculteurs-multiplicateurs qui constitue un atout majeur pour notre filière. La confiance, qui a toujours existé entre ceux-ci et les établissements-producteurs, s'est construite sur la base des accords interprofessionnels qui sont élaborés au sein de l'interprofession. Les échanges de l'année 2022 ont heureusement permis de déboucher sur la signature d'un nouvel accord relatif à la convention-type couvrant la période 2023-2028.

L'interprofession se doit également d'anticiper les difficultés et les défis auxquels sera confrontée la filière et d'imaginer comment en atténuer les effets, notamment ceux qui relèvent des contraintes réglementaires.

SEMAE a sensibilisé les pouvoirs publics, au plus haut niveau, aux conséquences du conflit en Ukraine sur notre filière, compte tenu de l'importance des exportations de semences françaises vers les pays belligérants, mais aussi de l'implantation de nombreuses entreprises dans cette région du monde.

Face aux restrictions d'accès à l'eau, l'interprofession a mobilisé les autorités locales pour que la production de semences soit considérée prioritaire. De même, pour obtenir la prise en compte des problématiques de la production de semences dans la perspective du règlement national sur les zones vulnérables et du règlement européen sur l'utilisation durable des pesticides.

SEMAE est depuis toujours attachée aux deux piliers de la réglementation : le catalogue et la certification. En 2022, nous avons promu cette position auprès des pouvoirs publics français, et auprès de nos partenaires des filières agricoles pour qu'ils en soient le relais. Nous avons œuvré pour donner de la visibilité à nos métiers et à nos attentes au moment où la révision des directives semences va faire l'objet d'une proposition législative et réglementaire de la commission européenne.

Pour que l'interprofession mène à bien ses missions, d'anticipation, de représentation, d'alerte, comme elle a su le faire en 2022 et pour qu'elle continue à répondre aux attentes de la filière et de ses acteurs, il faut que ceux-ci s'impliquent, notamment en participant activement aux débats dans nos instances qui seront renouvelées en 2023.

Nous sommes tous acteurs de l'excellence de la filière des semences et plants français !

François Desprez



Le mot du Directeur général

L'année 2022 a été particulière pour l'interprofession, tant en interne au regard des transformations de notre organisation, qu'en externe où le contexte politique et climatique a fortement impacté la filière.

2022 fut une année lourde en termes de transition et de conduite du projet stratégique, dont nous avons respecté les objectifs fixés grâce à l'implication de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de SEMAE dont il faut saluer l'engagement.

Nous avons poursuivi le déploiement de notre plan d'action, en stabilisant notre nouvelle organisation et, au travers du dialogue de gestion, piloté la maîtrise des dépenses financières relatives à notre fonctionnement. Je tiens à souligner la qualité des travaux et des réflexions de la section Diversité des semences, ainsi que notre participation active à la communication extérieure, au travers du Varenne de l'eau et des différentes consultations publiques de l'État et à l'échelle communautaire. Pour prendre parties dans les débats, nous pouvons dorénavant nous appuyer sur les commissions transversales, au sein desquelles nous abordons les sujets liés à la réglementation, l'innovation et la prospective, la communication et les semences biologiques, en tenant compte de la multiplicité des problématiques sous-jacentes et en proposant des pistes de travail mutualisant les compétences internes de SEMAE.

2022 fut, également, la première année d'application du COP, avec le lancement des réflexions sur la refonte du système de contrôle.

Enfin, une année particulière en raison du choc climatique dû à la sécheresse, la guerre en Ukraine, leurs impacts économiques, la relance de l'inflation.

L'ensemble de ces éléments marque une rupture dans le cycle de croissance de la filière qui était le sien depuis ces cinq dernières années. Aussi, a-t-il amené le Conseil d'administration à demander d'anticiper la révision de l'accord de financement pour que celui-ci tienne compte de cette évolution.

Les attentes vis-à-vis de la filière n'ont jamais été aussi nombreuses face aux défis que l'on doit relever : ceux du changement climatique, de la transition agroécologique, de la démographie et de la souveraineté alimentaire. Cette dynamique doit être porteuse d'espoir et de développement. C'est la vision que nous avons et à laquelle nous croyons !

Bien sûr, cela demande des adaptations venant des politiques publiques qu'elles soient communautaires, nationales ou régionales ; et d'autant plus que nous avons et comptons sur une mobilisation collective très forte dans un secteur d'excellence, qui veut et doit maintenir cette position.

Jean-Marc Bournigal

2022 a été une année particulière pour l'interprofession et les acteurs des semences et plants qui de l'amont à l'aval de la filière ont connu des tensions grandissantes liées à des facteurs conjoncturels défavorables.

En effet, au même titre que l'ensemble des acteurs économiques, les acteurs des semences et plants subissent une augmentation générale de leurs coûts de production et de leurs charges et plus particulièrement du coût de l'énergie avec pour conséquence directe une inflation des productions agricoles et une perte de compétitivité sur les marchés européens. Au fil des mois, les aléas climatiques viennent encore aggraver la situation en impactant la production de semences et en ne permettant pas de reconstituer le niveau des stocks. Conséquence : de plus en plus fréquemment les arbitrages de productions agricoles sont réalisés en défaveur des productions de semences. 2022 est ainsi marquée par des surfaces de production de semences en recul de 2 % et pour quelques espèces, des rendements bien en deçà des moyennes.

Face à cette situation, le secteur des semences et plants a dû relever plusieurs défis. D'une part, il s'agissait de maintenir une capacité de production suffisante sur le territoire, avec la difficulté de consolider les réseaux d'agriculteurs multiplicateurs. D'autre part, garantir la souveraineté alimentaire grâce à la constitution de stocks suffisants. Enfin, il lui faut conserver sa place de 1er exportateur/producteur et son niveau de contribution à la balance commerciale de la France.

A l'issue de cette année 2022, plus que jamais, une diversité et une multiplicité d'attentes pèsent sur notre secteur. En premier lieu, soutenir la souveraineté alimentaire grâce au maintien des capacités de création variétale et de production de semences afin que les filières agricoles puissent faire face aux nombreux défis actuels et à venir. Ensuite, participer à la sécurité alimentaire grâce à la qualité des semences qui permet d'offrir aux consommateurs des produits aux qualités nutritionnelles, gustatives toujours plus élevées. Enfin, en matière d'environnement, apporter des solutions aux utilisateurs pour faire face aux défis de la transition agroécologique et du changement climatique et former les professionnels d'aujourd'hui et de demain.

1. SEMAE face à une année particulière

Les temps forts de 2022



JANVIER

Premier conseil de la section « Diversité des semences ».

MARS

Retour de la Semaine du jardinage pour les écoles.

FÉVRIER

SEMAE présent au salon international de l'Agriculture, « l'édition des retrouvailles ».

AVRIL

Publication d'un « message commun pour le maintien de la production française de semences et plants », avec La Coopération Agricole et la Fédération du Négoce Agricole.

MAI

Lancement de la 5^e édition du Mooc « Semences végétales, quels enjeux pour notre avenir ? » avec 9 vidéos supplémentaires.

DÉCEMBRE

- Conférence de presse annuelle, sur le thème « Les semences et plants, au cœur des solutions ».
- Présentation au CA de SEMAE du 1^{er} avis du Comité des enjeux sociétaux : « Semences et agroécologie ».

JUIN

Renouvellement de l'accord interprofessionnel relatif au renforcement des moyens de la recherche et de l'innovation dans le domaine des céréales à paille.

Horizon 2024

La feuille de route de l'organisation

Après une année 2021 d'initialisation des grands chantiers de la transformation de l'interprofession, 2022 concrétise les premières étapes et résultats de notre feuille de route Horizon 2024.

Tous les services ont été à pied d'oeuvre, à Paris comme en régions, pour mener le projet stratégique, élaboré à la suite du plan de filière, lui-même issu des états généraux de l'alimentation.

30 engagements répondent à trois axes, délibérément tournés vers la société, et à travers elle la biodiversité et la transition agroécologique.

Notre transformation permet de réaffirmer les valeurs de la filière



Solidaire
entre acteurs
et espèces.



Innovante
nature même
de la filière.



Ouverte
à toutes les parties
prenantes et à
toutes les pratiques.



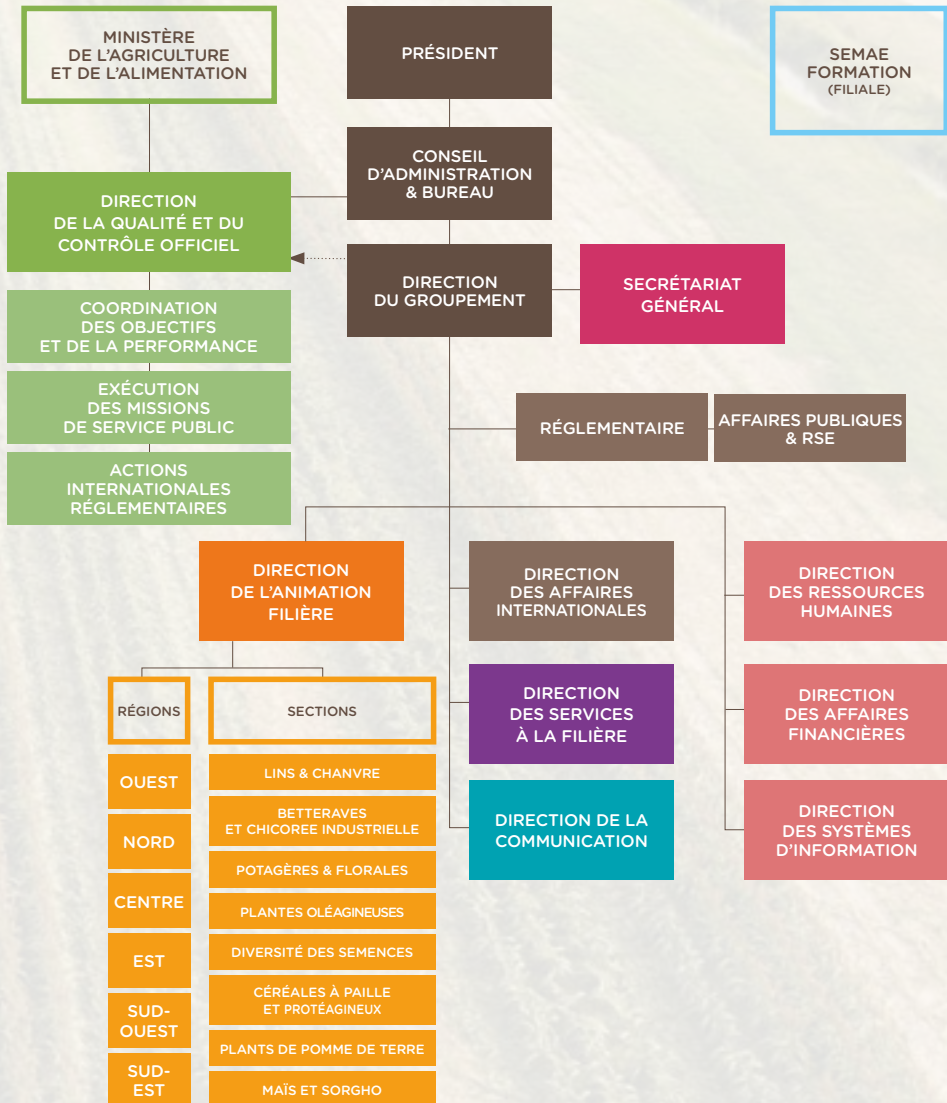
Responsable
les semences et plants
sont le 1^{er} maillon de la
chaîne alimentaire.

Les commissions transversales

Elles ont pour objet de favoriser un fonctionnement transverse de l'interprofession et de traiter tous les sujets qui méritent d'être orientés ou arbitrés par le conseil d'administration. Leur rôle est donc de décliner les orientations stratégiques et de les faire ruisseler ; de mieux prioriser les actions de SEMAE ; de focaliser les échanges entre les Sections et leurs membres, le CA et les permanents. Leur animation est assurée par la direction de l'Animation filière.



Organigramme des services



S'engager pour maintenir la production de semences



INFORMER SUR NOS ENJEUX PRIORITAIRES

Les positions adoptées par le Conseil d'administration de l'interprofession doivent être entendues au sein de la filière, par les élus, la presse et l'opinion publique.

Conséquence directe du conflit en Ukraine, l'augmentation générale des coûts de production a impacté la rémunération des agriculteurs-multiplicateurs. Cette situation fragilise la multiplication de semences, puisque le risque est que celle-ci soit délaissée au bénéfice de la production de semences de consommation. L'enjeu est tel pour la filière et, au-delà, pour notre souveraineté alimentaire, que, en avril 2022, SEMAE s'est associée à La Coopération Agricole et la Fédération Négoce Agricole pour publier un communiqué de presse, pour la juste prise en compte des augmentations de charges et du coût des matières premières, dans le cadre des négociations agricoles. Cette prise de position commune a été reprise, commentée et approuvée, dans la presse spécialisée (*France Agricole, Agra Fil, Le Paysan Tarnais, La presse de la Manche, Secteur vert, Plein champs*).

En octobre, un nouveau communiqué de presse, reprenant, cette fois-ci, la position du Conseil d'administration, a de nouveau mis en avant cette problématique. Ainsi, le texte appelle à des négociations sur la rémunération et rappelle que « l'équilibre économique de la filière impose la juste répercussion de la hausse des coûts de production sur le prix final des semences ».



39

Communiqués
de presse



2 000

Retombées
presse



LES NOTES DE CONJONCTURE, POUR RÉPARTIR LA VALEUR AU PLUS JUSTE

Chaque année les sections de SEMAE publient une note de conjoncture des indicateurs économiques relatifs à chaque groupe d'espèces multiplié en France. Ces notes sont des documents uniques qui permettent de caractériser et rendre factuel les éléments de coût de production (énergie, intrants, rendements) et pour certaines espèces, les prix et chiffres d'affaires historiques payés aux agriculteurs multiplicateurs. Cet outil utile et attendu, offre un niveau d'information partagé d'un bout à l'autre de la filière, permettant ainsi d'établir des rémunérations justes et cohérentes avec le contexte économique.

En 2022, l'augmentation nette des coûts de production a ainsi pu être documentée et analysée collectivement pour mieux comprendre comment le contexte de la guerre en Ukraine a impacté nos professions.

Affaires publiques & RSE

Une année 2022 de consolidation du pôle Affaires publiques & RSE dans un contexte politique fort

La période électorale du 1^{er} semestre, avec l'élection de la présidence de la République et les élections législatives, a fixé un nouveau cadre pour l'exercice des actions d'affaires publiques. Dans ce contexte, le pôle a formalisé la stratégie d'influence adéquate qui sera portée de manière coordonnée au niveau national par la Direction générale et le pôle Affaires publiques, et au niveau régional par les délégations et les différents collectifs régionaux.

La participation active au débat sociétal et dans les processus législatifs, réglementaires et normatifs

En parallèle, le pôle a poursuivi sa participation active dans les travaux parlementaires et processus législatifs ou réglementaires. Début 2022, après plusieurs mois de travail en interne filière et avec les autres interprofessions dans le cadre du Varenne de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, SEMAE a proposé sa feuille de route et signé la Charte d'engagement pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Ce moment politique fort a remis en lumière, à travers l'ensemble des contributions des filières, l'importance du progrès génétique. Incontestablement, les nouvelles variétés végétales sont considérées comme une des solutions pour faire face à ces enjeux majeurs.

Par ailleurs, au printemps 2022, SEMAE a été auditionné par la mission d'information du Sénat sur la compétitivité de la Ferme France. Cela a été l'occasion de rappeler les enjeux des semences pour deux productions phares : le blé tendre et la tomate. A l'échelle européenne, dans le cadre de la révision des directives de commercialisation des semences et plants, la Commission européenne a mené la phase cruciale de consultation publique. SEMAE a pris part à tous les temps d'échanges : entretiens, focus groupe, consultation écrite en ligne.

2022 a d'abord été l'occasion pour le pôle de se consolider en s'appuyant sur une stratégie d'influence redéfinie, des porteparoles (SEMAE et professionnels) mobilisés et des messages clairs partagés par tous à travers le Livre blanc.



Rédaction du Livre blanc

avec le comité de direction et un groupe de travail transversal, auquel étaient associés des collaborateurs de toutes les directions et de toutes les régions (publication 2023).



Participation active au débat sociétal français et européen

et dans les processus législatifs, réglementaires et normatifs

La RSE de la filière et de l'interprofession, la définition des enjeux prioritaires

Si les actions initialement envisagées ont dû être décalées à 2023, il n'en demeure pas moins que les démarches RSE de la filière et de l'interprofession ont bien été entamées en 2022.

Le travail sur le livre blanc a constitué un premier acte fort de la démarche RSE, car il fixe les grands enjeux pour lesquels la filière et l'interprofession reconnaissent une responsabilité sociétale.

Par ailleurs, différentes familles professionnelles ont été mobilisées afin de constituer, en 2023, un groupe de travail RSE et de rentrer dans la phase opérationnelle, avec pour objectif la labellisation de la démarche.

Un plateau #VillageSemence sous le feu de l'actualité

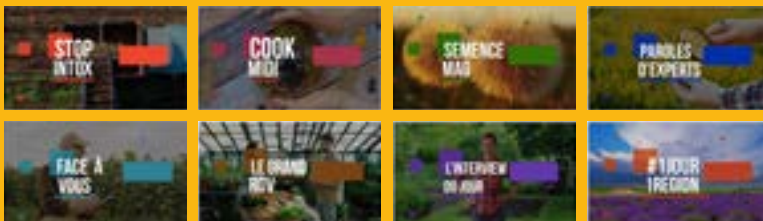
Chaque année, SEMAE met en lumière la semence et son avenir, au cœur des débats du salon international de l'agriculture. Le plateau TV #VillageSemence accueille professionnels et acteurs du monde agricole, des chercheurs aux agriculteurs, en passant par des élus, les consommateurs ou les membres d'associations.

- Le thème « Les semences et plants au cœur des transitions » était le fil rouge du plateau TV #VillageSemence et s'est traduit par diverses émissions illustrant la raison d'être de la filière et le rôle essentiel joué par ses acteurs.
- En 2022, cette agora a fait face à deux enjeux de taille : l'élection présidentielle à venir et la guerre en Ukraine, qui s'était déclarée quelques jours plus tôt. Ainsi, une série d'émissions « Agriculture : en campagne ! » proposait d'interviewer les candidats, leurs conseillers ou représentants. La grille des émissions a été aménagée au jour le jour pour accueillir un maximum de personnalités capables de nous éclairer sur la guerre en Ukraine et ses conséquences pour le monde agricole et plus particulièrement celui des semences.

#VillageSemence a également été l'occasion pour SEMAE de valoriser les initiatives locales relayées par chacune de ses 6 délégations régionales et d'illustrer ainsi la façon dont les grands enjeux sont traités sur chacun de ces territoires par les acteurs de la filière. Une newsletter reprenant les moments forts de chaque journée a été envoyée à l'ensemble de nos professionnels. Outre le résumé en vidéo de tous les moments forts du plateau TV et du stand grand public de la veille, les posts les plus emblématiques qui agitent la toile pendant le salon y étaient relayés. Une présence constante sur les réseaux sociaux, grâce aux comptes de SEMAE mais aussi celui du plateau TV #VillageSemence. Le salon offre une grande visibilité à nos messages, le #SIA2022 étant particulièrement suivi.



Retrouvez toutes les émissions, intervenants et invités de SEMAE et ses partenaires sur le site www.villagesemence.fr, et #VillageSemence Youtube et les réseaux sociaux.





Parmi les invités du plateau en 2022 :

- François-Xavier Bellamy, Député européen
- Paul Bérard, Co-Président de la Drôme Provençale
- Rachel Blumel, Directrice générale de l'UFS
- Jean-Paul Bordes, Directeur général de l'ACTA
- Thomas Bourgeois, Président de la FNAMS
- Wolfgang Bartscher, Directeur général de la Direction générale Agricole à la Commission européenne
- Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Philippe Camburet, Président de la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique)
- Luc Chatelain, Président du CNIPT
- Pascal Coste, Référent agriculture et ruralité auprès de Valérie Pécresse
- Jérémy Decerle, Député Européen
- Audrey Didier, Directrice du Fonds Collections et biodiversité
- Julien Dive, Député de l'Aisne, Responsable du programme « Agriculture » de Valérie Pécresse (LR)
- Laurent Grandin, Président d'Interfel
- Christian Huyghe, Directeur scientifique Agriculture INRAE
- Jean-François Loiseau, Président d'Intercéréales
- Philippe Mauguin, PDG d'INRAE
- Jean-Baptiste Moreau, Député LREM de la Creuse

Célébrer 60 ans d'engagements

En 2022, l'interprofession a eu 60 ans !

SEMAE a choisi de célébrer cet anniversaire en retraçant les différentes étapes qui ont jalonné ces décennies ; les changements techniques, réglementaires et organisationnels auxquels se sont confrontés les professionnels passionnés et engagés. Autant d'hommes et de femmes qui ont apportés leurs contributions et leurs témoignages pour documenter les six numéros de la newsletter anniversaire qui a été envoyée à plus de 5 000 personnes. Celle-ci a permis de mettre en lumière les liens concrets entre le travail des professionnels sur le terrain et celui des salariés de SEMAE.

Pour clôturer cette année anniversaire et conserver une trace de ces années d'engagement, un magazine reprenant le contenu des newsletters a été édité. Il est enrichi de la parole de grands témoins de la filière agricole comme Christian Huyghe, directeur scientifique à l'Inrae, Anne Gayraud, co-directrice de la Fnams, Marion Guillou, présidente du Fonds Collections & Biodiversité, Véronique Tremellat, directrice de l'organisation bretonne de sélection, Laurent Jacquiau, chef du bureau des semences-DGAL,

Nicolas Turquois, député de la Vienne et agriculteur multiplicateur de semences. Il a été distribué à chaque membre des sections de SEMAE et peut être offert lors de rendez-vous professionnels pour retracer notre histoire et présenter l'ampleur de nos compétences.

Ce magazine s'articule autour de 3 grands chapitres :

- « La semence toute une histoire » : consacré à la naissance du GNIS et son évolution jusqu'à SEMAE ;
- « L'interprofession au service d'une filière » : des collaborateurs de SEMAE témoignent de leurs expériences pour apporter des services concrets aux professionnels de la filière, et ils veillent à la faire connaître du grand public et des autorités nationales et européennes ;
- « Les enjeux d'avenir » : changement climatique, évolution de la réglementation, demandes sociétales, maintien du métier d'agriculteur multiplicateur... L'interprofession fait et se doit de faire son maximum pour répondre aux enjeux et préparer demain.

La newsletter des 60 ans de SEMAE



7

Reportages vidéo

des professionnels de la filière semences



18

Articles



6

Reportages

dans nos délégations régionales



Rubrique dédiée sur notre site semae.fr

pour mettre en ligne le contenu de nos newsletters



Des posts réseaux sociaux

pour relayer les articles



« L'histoire de cette filière est avant tout celle des femmes et des hommes qui, collaborateurs du Gnis et aujourd'hui de SEMAE et représentants de tous nos métiers, sélectionneurs, multiplicateurs, producteurs de toutes les formes de semences et distributeurs, se sont pris de passion pour la graine et le plant par lesquels tout production végétale commence. »

François Desprez

- 1908** 1^{re} fédération semencière
- 1932** 1^{er} catalogue et registre de plantes cultivées et sélectionnées
- 1940** 1^{er} groupement national interprofessionnel des semences
- 1962** Création du GNIS et de la mission de service public avec le SOC
- 1992** Intégration des enjeux de verdissement de la PAC
- 2001** 1^{er} accord interprofessionnel pour l'utilisation des semences de ferme
- 2011** Loi relative au certificat d'obtention végétale (CVO)
- 2015** Modernisation des statuts
- 2017** Création d'une commission spécifique sur les semences biologiques
- 2017** États généraux de l'alimentation : plan de filière quinquennal
- 2019** Création d'un comité des enjeux sociétaux
- 2021** Le GNIS devient SEMAE avec l'intégration de nouveaux acteurs

2022



Les missions de la direction de la qualité et du contrôle officiel

La direction de la qualité et du contrôle officiel (DQCO) est constituée de trois pôles et des six antennes régionales chargées de l'exécution des missions de service public sur le terrain. Dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance signé avec l'État, son rapport d'activités annuel complet, réalisé chaque année, est aussi publié.

COORDINATION DES OBJECTIFS ET DE LA PERFORMANCE

Ce pôle suit les indicateurs de réalisation des missions, dont ceux définis par le Contrat d'objectifs et de performance (signé le 9 décembre 2021). Ce pôle pilote aussi des audits pour l'application de référentiels professionnels :

- Certification Plan qualité Poussières (x35)/ European Seed Treatment Assurance (x3) ; équivalences (x26) ;
- Audits Good Seed and Plant Practices : prévenir le risque sanitaire lié à la bactérie *Clavibacter michiganensis michiganensis* (Cmm) des semences et plants de tomates ;
- Audits Végétal local, vraies messicoles (x21) : garantir la provenance locale du matériel végétal, la prise en compte de la diversité génétique, la conservation de la ressource dans le milieu naturel.

ACTIONS INTERNATIONALES RÉGLEMENTAIRES

Ce pôle créé en juin 2021 rassemble des missions anciennement assurées par les pôles SOC, Études et statistiques et Relations internationales :

- Enregistrement des flux européens, d'importation et d'exportation des semences et plants ; contrôles de conformité des données enregistrées ; contrôles réglementaires ; délivrance des visas techniques sur les demandes d'importation des semences et plants ;
- Mise à jour des fiches sur les exigences phytosanitaires, et suivi des mesures phytosanitaires et obstacles techniques au commerce des semences et plants ;
- Représentation à l'OCDE, l'ISTA, la CEE-ONU et les instances européennes, et suivi des activités.

MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

La direction de la qualité et du contrôle officiel est l'autorité compétente pour les contrôles de commercialisation des semences et plants.

CONTRÔLE ET CERTIFICATION



Autorisation à produire

844

entreprises ont été admises au contrôle annuel et surveillées, soit 82 nouvelles admissions et 24 retraits.



Inspection des cultures
stabilité du nombre de cultures présentées.



Surveillance des lots de semences et plants soumis à certification

objectifs d'inspection des lots (CE et CH) atteints en nombre.

MISSION PHYTOSANITAIRE, INSPECTION POUR L'EXPORT ET VISA À L'IMPORTATION

Opérateurs autorisés à délivrer le passeport phytosanitaire



560

entreprises sont autorisées à délivrer le passeport phytosanitaire sur une ou plusieurs espèces (52 évaluations en 2022).

Certificat phytosanitaire (CP)



4 613

inspections de cultures pour l'exportation, dont 1640 inspections officielles requises.

Passeport phytosanitaire



2 658

inspections de surveillance en culture.

Gestion des alertes



42

dont 40 pour le ToBRFV (virus du fruit rugueux brun de la tomate).

SEMAE en région

En région, 2022 a permis à SEMAE de structurer la mobilisation des professionnels de la filière et développer son réseau pour développer la visibilité et la lisibilité de la filière semence..



Les collectifs en région

Un des grands chantiers de l'action au niveau des régions en 2022 a été la construction des collectifs régionaux. Ces collectifs créés dans chacune des régions administratives sont composés de professionnels de la filière semences, acteurs dans leur territoire.

Ces collectifs ont pour mission :

- D'échanger sur les actions interprofessionnelles à mener en régions afin de renforcer la pertinence et la portée de la stratégie d'action définie au niveau national ;
- De prendre la parole au nom de SEMAE et de la représenter dans diverses occasions régionales (rencontres d'élus, de responsables administratifs, interventions au nom de l'interprofession, etc.) afin de porter les positions adoptées par SEMAE ;

En appui aux équipes régionales, ces collectifs sont un levier important pour faciliter le rayonnement de l'interprofession et de la filière au niveau régional. Ils sont des véritables relais auprès des acteurs en région pour les sensibiliser aux sujets importants pour le développement de la filière dans leur contexte régional spécifique comme sa sensibilité aux besoins en eau.

Ces comités sont voués à faire naître le débat autour des sujets de la filière semence comme l'action pilote menée dans le Grand Est autour d'un « Déjeuner débat » regroupant des professionnels de la filière et des élus de la région.

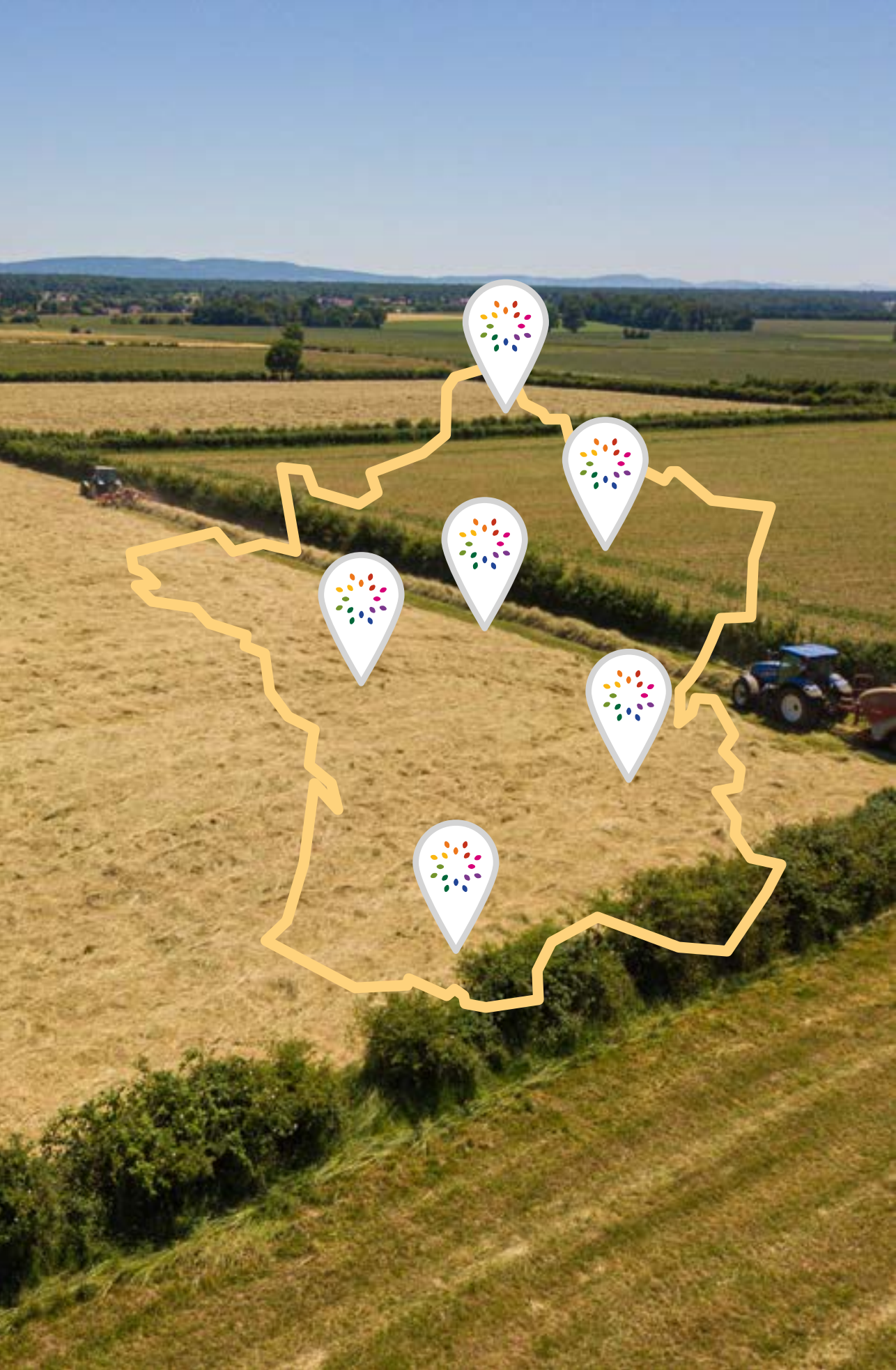


Des échanges avec les interprofessions agricoles renforcés

Dans un souci de renforcer la lisibilité de la filière semence et de développer des actions coordonnées avec les autres filières agricoles, SEMAE a renforcé ses relations avec les autres interprofessions au travers différentes actions par des échanges au niveau national prolongés par le développement des contacts entre interprofessions au niveau régional.

Les contacts construits en région ont permis de proposer des participations communes à différents événements. Dans ce cadre, les interprofessions de la région Centre se sont regroupées et coordonnées pour monter un projet interfilière et mettre en place un pavillon commun dans le cadre de Ferme Expo Tours 2022. Lors de cet événement, chacune des interprofessions faisait découvrir sa filière et ce qu'elle représente au sein de la région Centre-Val de Loire aux visiteurs. De même, dans la région Nord, SEMAE a pu participer au salon « Les goûts en couleurs » mis en place par Interfel.

Le développement de ces relations avec les autres interprofessions constitue un levier pour mieux porter auprès des instances de décisions régionales la notion de filière agricole, comment elle se structure, son impact au niveau des territoires et ses besoins pour se développer.



2. Une année de transformation et d'actions

Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

Un an de Contrat d'objectifs et de performance

Afin de réaffirmer la synergie entre mission de service public et rôles et actions de l'interprofession, mais aussi l'impartialité et l'indépendance de la direction de la qualité et du contrôle officiel, l'État et SEMAE ont signé un Contrat d'objectifs et de performance (COP) le 9 décembre 2021.



François DESPREZ, président de SEMAE, Anne-Laure FONDEUR, directrice de la qualité et du contrôle officiel des semences et des plants, Bruno FERREIRA, directeur général de l'alimentation, pour le ministre et par délégation.



SEMAE est la seule interprofession ayant autorité compétente pour des missions de service public. Elle est assurée par la direction de la qualité et du contrôle officiel, service technique en charge du contrôle de la qualité des semences et plants, de la certification officielle des semences, de l'octroi de l'autorisation de délivrer les passeports phytosanitaires pour la circulation en UE, ainsi que des démarches techniques nécessaires à l'importation et l'exportation.

Ce document traduit l'engagement de SEMAE aux côtés du fonctionnaire nommé par le ministre de l'Agriculture à la tête de ses missions de service public, dans la transparence et pour toutes les agricultures, selon des objectifs, des moyens et des indicateurs de performance cadrés par l'État.

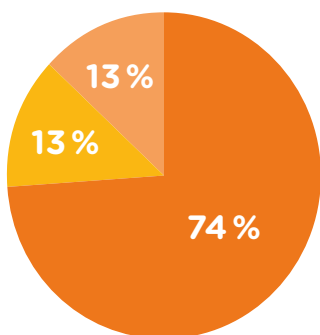
Ces orientations détaillées concrétisent une étape importante de la transformation de l'interprofession et de ses valeurs de solidarité, d'ouverture et transparence, d'innovation et

progrès, et de responsabilité. Parmi la quinzaine d'objectifs opérationnels dressés par le COP, on notera par exemple l'information large à destination de tous les publics et acteurs, la simplification du système de contrôle pour répondre à la diversité des semences et des pratiques de production ou la dématérialisation des démarches.

Le COP est sujet à un suivi annuel de six indicateurs aux mesures trimestrielles, semestrielles ou annuelles.

La direction de la qualité et du contrôle officiel a mis en œuvre la première année d'exécution du Contrat d'objectifs et de performance pour les missions de service public de SEMAE, signé le 9 décembre 2021. 2022 représentait 40 % de l'ensemble des objectifs identifiés dans le COP, toutes les actions ont été engagées et 87 % ont été réalisées sur la planification faite en 2022 .

Taux de réalisation des objectifs opérationnels du COP en 2022



- Nombre d'actions réalisées : 17
- Nombre d'actions partiellement réalisées : 3
- Nombre d'actions engagées/délais décalés : 3

Le COP établit quatre axes stratégiques pour la période 2022-2024



Maintenir les missions de service public confiées et les pérenniser.



Moderniser le support à l'activité de contrôle.



Valoriser les missions de service public et assurer l'information.



Améliorer la qualité de service.

Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

Vers un premier avis du Comité des enjeux sociétaux

Dès son plan filière (décembre 2017), la filière semences et plants a projeté de créer un Comité de Enjeux Sociétaux (CES). Depuis mars 2020, la mission du CES est d'aider l'interprofession des semences et plants à « réaliser les transformations nécessaires pour faire face aux nouveaux enjeux et nouvelles problématiques ».



« Les travaux du Comité visent à éclairer et interpeler les administrateurs de SEMAE sur certaines thématiques, à changer le regard de l'interprofession sur la société et, en corollaire, faire évoluer le regard de la société sur SEMAE. »
(Extrait du règlement intérieur du CES).

L'interprofession a confié à Pierre Benoît JOLY, la présidence du CES avec pour 1^{re} mission de réunir des personnalités d'horizon divers, avisées et intéressées par les sujets portant sur les semences (chercheurs de l'INRAE, du CIRAD, d'Arvalis, universitaires, représentant de la société civile, Fédération nationale des familles de France, etc.).

En 2022, le CES a rendu son 1^{er} avis portant sur le thème « Semences et transition agroécologique ». Afin de le préparer, le comité s'est appuyé sur l'audition de 23 personnalités investies dans la filière semencière.

Le CES souhaite s'investir davantage afin de toujours mieux répondre aux objectifs qu'il s'était fixé, en particulier, d'ouvrir un dialogue structuré avec les acteurs concernés dont les associations de consommateurs et les ONG afin de mieux intégrer leurs préoccupations dans les processus mis en œuvre dans la filière semences.

Lors de sa dernière rencontre en novembre 2022, le CES a identifié deux nouveaux sujets qu'il a proposés au conseil d'administration de SEMAE :

- Les ressources génétiques comme bien commun ;
- Les nouveaux enjeux de la propriété intellectuelle.



Premier avis
Semences et
transition
agroécologique

Nouveaux sujets



Les ressources
génétiques comme
bien commun.



Les nouveaux enjeux
de la propriété
intellectuelle.



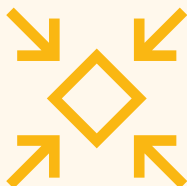
**Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients**

Chaire SEMAE Institut Agrocampus Ouest

La chaire « Semences pour demain » est née de la collaboration initiée en 2019 pour la réalisation du MOOC Semences « Semences végétales, quels enjeux pour notre avenir ? » disponible sur la plateforme fun-mooc.fr de France université numérique.




Les étudiants entourés de Arnaud Messenger, président de la Fondation Institut Agro, Pierre PAGES, vice-président de SEMAE, Véronique Tremellat, directrice de l'OBS et Jean-Marc Bournigal, directeur général de SEMAE.



Une journée de réflexion et d'échanges s'est tenue le 15 novembre 2022 à l'Institut Agro Rennes-Angers. Ce fut l'occasion de partager un premier bilan des actions de formation et de présenter les résultats de recherche.

Cet événement a été aussi l'occasion d'accueillir Véronique Tremellat, directrice de l'Organisation Bretonne de Sélection (OBS) qui a pris la suite de Pierre Pagès, vice-président de SEMAE, en tant que marraine des promotions d'ingénieurs.



Véronique Tremellat a souligné l'importance de la coopération avec l'Institut Agro qui permet à tout le secteur des semences de sortir *« anobli par cette formation d'excellence avec cette chaire, en mettant la diversité, l'amélioration des plantes et la qualité des semences au diapason de la transition agroécologique, l'Institut Agro et SEMAE répondent à un besoin aussi crucial que stratégique pour toute notre filière. »*

Arnaud Messenger, président de la fondation de l'Institut Agro a fait part de sa satisfaction devant la pertinence de ce partenariat.

« L'interprofession des semences a trouvé en l'Institut Agro et son corps professoral, les interlocuteurs qu'elle cherchait ».

Pierre Pagès, qui a accompagné cette 1^{re} promotion depuis un an, a reconnu avoir été *« très heureux de mettre le pied à l'étrier de cette chaire et de travailler pour l'interprofession. Il est dans nos missions de contribuer à renforcer des formations de haut niveau scientifique. Les activités dans la semence reposent sur l'innovation et l'internationalisation. Nous devons élargir nos spectres de fonctionnement de pensée et apprendre à intégrer les diversités. Nous devons être très larges et très ouverts. C'est l'attractivité des filières qui nous importe. »*

Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

MOOC Semences

« Semences végétales, quels enjeux pour notre avenir ? »

Ce projet collaboratif a fédéré environ 60 intervenants de plus de 30 établissements différents, reflétant la grande diversité des acteurs du secteur. Il répond à l'ambition conjointe de l'Institut Agro Rennes-Angers et de SEMAE d'apporter de l'information et des clefs de compréhension au grand public, de contribuer à la formation d'ingénieurs, et de permettre la montée en compétences de professionnels.

C'est un lieu riche d'échanges, de réflexions et d'interrogations.

Le MOOC s'adresse, sans prérequis, à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre le secteur innovant des semences et plants. Il est ouvert à un public international, proposant des vidéos en français, sous-titrées en anglais.

Les sept semaines de cours sont découpées en 6 chapitres, chacun dédié à un thème particulier. Des quizz et autres animations pédagogiques permettent d'évaluer sa progression et ses acquis.

Fort de ce succès renouvelé, une 6^e édition est en cours en 2023.



5^e édition

Pour cette 5^e édition, 9 nouvelles vidéos viennent compléter la centaine de contenus existants sur des thématiques telles que les enjeux de la filière, la mission de contrôle et certification, les acteurs de la conservation des ressources génétiques, les objectifs de sélection ou encore l'évolution des techniques de sélection ou la sélection paysanne.



DES ENJEUX DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE,

Diffusé sur la plateforme FunMoooc, le MOOC
« Semences végétales, quels enjeux pour notre avenir ? »
a été suivi par près de 25 000 apprenants.

MOOC
SEMENCES



QUEL EST LE POINT COMMUN
ENTRE CES INSTANTS DE VIE ?

MOOC
SEMENCES



MARIA
Professeur de génétique - L'INSTITUT AGRO

VOUS ALLEZ DÉCOUVRIR
LES GRANDES PROBLÉMATIQUES

Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

La semaine du jardinage a repris le chemin de l'école

Après deux années d'interruption liées à la crise sanitaire, la Semaine du Jardinage pour les écoles était de retour en 2022 ! Cette 23^e édition, organisée du 14 au 19 mars, avait pour thème la protection de l'environnement.



Placée sous le Haut patronage du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, la Semaine du Jardinage pour les écoles a proposé des ateliers pédagogiques centrés sur la découverte des végétaux avec une sensibilisation à l'écologie à travers la pratique du jardinage.

Plus de 400 professionnels du végétal ont accueilli gratuitement près de 2 000 classes dans toute la France, soit environ 56 000 enfants de 4 à 10 ans initiés aux premiers gestes de jardinage et sensibilisés au respect de la nature.

L'implication des professionnels qui étaient de nouveau au rendez-vous est remarquable, d'autant plus lorsqu'elle intervient dans un contexte économique difficile, avec une baisse du pouvoir d'achat des clients et des difficultés à recruter en jardinerie.

La Semaine du Jardinage pour les écoles, créée en 1999, s'inscrit dans une démarche d'éducation des jeunes générations au développement.

**La Semaine du Jardinage pour les écoles est une opération organisée conjointement par SEMAE, VAL'HOR et la Fédération des Jardinerie et Animaleries de France.
Pour en savoir plus : www.jardinons-alecole.org**



Une grande diversité d'ateliers est proposée selon les 3 cycles de l'école : petite, moyenne et grande sections de maternelle, CP, CE1 et CE2, CM1 et CM2.

Découvrir, expérimenter, comprendre...

- La plantation de fleurs
- La diversité des légumes
- Une jardinière de plantes aromatiques
- Une jardinière pour les abeilles ou les papillons
- Les animaux du jardin amis des cultures
- Les mariages réussis au jardin
- La découverte du compost
- La gestion de l'eau au jardin

Ces ateliers ont vocation à mener les enfants vers la découverte des plantes, les initier au jardinage et les sensibiliser au respect de l'environnement.

Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

Des partenariats engagés

SEMAE est partenaire de grands évènements, associations, concours, études, etc. à destination de tous les publics et sur l'ensemble du territoire, pour sensibiliser, éveiller les consciences et informer sur les enjeux de l'agriculture, et plus particulièrement sur ceux du secteur semences.



SEMAE ET EURO-TOQUE, DES ÉCHANGES QUI ONT DU SENS

L'interprofession des semences et l'association Euro-Toque ont signé, en novembre 2021, un manifeste Pour une alimentation saine et une agriculture durable, qui les engage de part et d'autre. En 2022, cette volonté affichée s'est manifestée par des réalisations communes concrètes.

Dans le prolongement du Manifeste, SEMAE a souhaité associer Euro-Toques au salon Ferme Expo Tours, du 18 au 20 novembre. Cet évènement, qui a accueilli 38 000 visiteurs a permis de mettre en avant nos messages sur l'importance de la traçabilité pour une alimentation saine et diversifiée, la préservation de la diversité des espèces végétales et l'amélioration variétale.

Sur le stand de SEMAE, le chef Gaël Marques du restaurant The Place to à Paris, membre d'Euro-Toque, proposait des animations gastronomiques, et l'interprofession un atelier jardinage et un jeu de reconnaissance des graines les plus cultivées en région Centre-Val de Loire.



MOBILISER AUTOUR DES JOURNÉES NATIONALES DE L'AGRICULTURE

La deuxième édition des JNAgri (Journées Nationales de l'Agriculture) représentait un nouveau challenge pour le monde agricole : susciter de l'intérêt, légitimer et populariser cette manifestation.

Son objectif : éveiller les consciences face aux défis et enjeux du monde agricole.

Visites de fermes, d'ateliers pédagogiques de sensibilisation à l'environnement, dégustations des produits de la ferme, pique-niques dans les vignes, tables rondes autour des enjeux de l'agriculture, ouvertures de magasins, d'entreprises, 1200 événements se sont déroulés, du 17 au 19 juin à travers toute la France dans plus de 900 lieux. Les JNAgri ont rassemblé plus de 140 000 visiteurs !

En tant que grand mécène, l'interprofession a mobilisé les acteurs du secteur semences, pour fournir des sachets de graines à distribuer et au-delà, encourager les agriculteurs multiplicateurs à ouvrir les portes de leurs exploitations, pour faire connaître et comprendre leurs métiers.



Mieux répondre aux attentes des citoyens,
des consommateurs et des clients

Les jardins à l'honneur

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

SEMAE est, chaque année, partenaire des Rendez-vous aux jardins, qu'organise le ministère de la Culture.

Au mois de juin 2022, plus de 3 000 parcs et jardins d'exception ont ouverts leurs portes en mettant en avant la thématique du changement climatique. L'objectif de notre participation : éveiller le plus jeunes à la nécessité de prendre soin de notre planète. Nous mettons à disposition des guides pédagogiques pour les enfants lors de la journée dédiée aux scolaires : 6 posters, et un guide pratique pour favoriser la biodiversité dans le jardin à l'école.





PRIX NATIONAL DES JARDINS POTAGERS


Action phare de la section Potagères et florales et belle manifestation pour communiquer sur notre filière, le concours national des jardins potagers a rassemblé encore plus de participants en 2022. Ce concours récompense des potagers remarquables au niveau de la diversité des espèces et des variétés cultivées, des pratiques de jardinage, de l'esthétisme du jardin et des motivations des jardiniers.

Créé en 2001, le Concours National des Jardins Potagers est organisé conjointement par la FNJFC (Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs), la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France), l'Association JARDINOT et SEMAE.



Innover pour accompagner les filières
en transition agroécologique

Les plantes de services, une opportunité à valoriser



La section Fourragères a construit un plan de communication multicanal pluriannuel afin de pousser de l'information vers ceux qui n'ont pas encore identifié les plantes de service comme un moyen d'atteindre leurs objectifs. Les plantes de service forment un marché porteur et en croissance pour l'ensemble de la filière, elles sont un véritable outil de la transition agroécologique.

Elles sont des solutions tant sur un plan agronomique qu'environnemental, en ce qu'elles améliorent la qualité des sols par l'enrichissement et leur protection, et participent de la lutte contre les bio-agresseurs notamment.



La Section a mené une étude sur les services rendus par les couverts végétaux et a amorcé une démarche stratégique pour se positionner et commencer à gagner en visibilité vis-à-vis des agriculteurs. La stratégie permettra de donner de la lisibilité au discours des autres acteurs institutionnels et aussi aux distributeurs. Dans un premier temps, l'objectif est d'accompagner les utilisateurs pour expliquer sur quels critères faire un choix éclairé sur les mélanges de plante de service. Celles-ci offrent une polyvalence permettant de faire face à la complexité inhérente aux problématiques agricoles et d'atteindre plusieurs objectifs en parallèle.



Un webinar, toujours disponible en ligne, a permis de diffuser les résultats d'une étude prospective pilotée par la Section « Les services rendus par les couverts végétaux : quelles places dans le futur proche et le futur lointain ? »

Innover pour accompagner les filières
en transition agroécologique

Pérenniser les moyens
de l'obtention variétale

Céréales à paille et Protéagineux



Changement climatique, transition agroécologique, développement de nouvelles pratiques, de nouveaux débouchés : pour faire face enjeux agricoles de demain, la réponse passera immanquablement par la création variétale.

Investir dans l'avenir de la filière permettra de bénéficier de nouvelles variétés plus résilientes, plus efficaces, plus qualitatives, moins sensibles aux maladies ou mieux adaptées à des débouchés spécifiques, et répondre ainsi aux attentes des producteurs et de la société.

Convaincu que les agriculteurs doivent pouvoir bénéficier de ce progrès génétique, il est donc plus que jamais vital de sécuriser les moyens de financement de l'innovation variétale.



La section Céréales à paille & Protéagineux a tenu à renouveler l'accord triennal relatif au renforcement des moyens de la recherche et de l'innovation variétale dans le domaine des céréales à paille.

Ce nouvel accord, conclu le 22 mars par la section, fait suite aux accords triennaux initiés dès 2001 sur cette thématique, et permet ainsi à l'ensemble de la filière céréalière, de soutenir les efforts de recherche en récupérant, lors de la collecte, les droits d'obteneurs sur l'utilisation de semences de ferme.

Le mécanisme repose sur deux leviers : le prélèvement d'une cotisation sur la collecte de céréales (blé tendre, blé dur, orge, triticale, avoine, seigle, épeautre et riz), et le versement d'un avoir sur l'achat de semences certifiées de céréales. Pour un utilisateur de semences certifiées, le système tend à l'équilibre.

L'accord permet ainsi de maintenir la capacité d'innovation et de création de nouvelles variétés en rémunérant les obtenteurs pour les travaux réalisés sur les variétés, et également à travers le financement du Fonds de Soutien à l'Obtention Variétale (FSOV), dont le nouvel appel à projet a également été lancé dès l'automne 2022, pour une enveloppe totale de 4,5 millions d'euros.

Pour en savoir plus :

<https://www.fsov.org/>

[fsov-cvo-accord-interprofessionnel](https://www.fsov.org/fsov-cvo-accord-interprofessionnel)

<https://www.fsov.org/appels-a-propositions>

Innover pour accompagner les filières
en transition agroécologique

Semences et plantes oléagineuses

Trois programmes emblématiques menés en 2022

Depuis de nombreuses années, la section « Semences de plantes oléagineuses » s'est engagée à relever le défi de la transition agroécologique du modèle agricole, à travers la mise en œuvre de programmes d'actions techniques, économiques et de communication.

Face aux nombreux enjeux tels que le changement climatique, l'accès à l'eau, ou encore le contexte géopolitique mondial marqué par la guerre en Ukraine ayant déséquilibrant les flux de semences, la section oléagineuse a poursuivi l'ensemble de ses travaux en 2022.

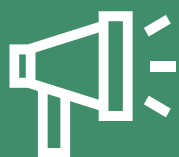


Evaluation de la vigueur des semences oléagineuses

Le phénomène de dormance présent sur les semences de tournesol est difficile à expliquer et à anticiper. Par ailleurs, connaître la propension d'un lot de semences à vieillir est un enjeu essentiel pour la gestion des stocks.

Les objectifs de cette étude étaient de définir un test d'identification précoce de la dormance, permettant ainsi de trouver un bon compromis surcoûts/délais, et de réaliser un inventaire des tests de vieillissement existants à l'échelle mondiale et de déterminer les méthodes les plus pertinentes au regard de leur caractère prédictif.

Une étude de la dormance en tournesol et du vieillissement (colza, tournesol) a ainsi été menée sur 3 ans (2020-2022), au sein du laboratoire GERM-Services. La première année s'est axée sur l'étude bibliographique, la deuxième a été consacrée à la mise au point des protocoles d'évaluation des critères et les essais en laboratoire ont été réalisés sur la dernière année 2022.



Communication sur le progrès génétique et la qualité des semences certifiées de Soja

Une plaquette a été élaborée dans le but de promouvoir la semence certifiée de soja et démontrer le gain de qualité apporté par le progrès génétique depuis plus de 30 ans.

Construit en collaboration avec l'institut technique Terres Inovia, ce document développe les thèmes tels que l'effort de recherche par les obtenteurs, les normes de certification, les contrôles au champ et en usine, ou encore l'inoculation. Des témoignages d'acteurs de la filière permettent d'illustrer le progrès génétique sur cette espèce.

Dans le contexte actuel où la souveraineté alimentaire est mise en avant, en particulier sur les huiles et protéines végétales, ce support de communication s'adresse à l'ensemble de la filière soja.



Séchage et triage en station

Depuis 2020, des essais sont réalisés via un prototype de mini-séchoir en station de semences, pour acquérir des données de séchage du Tournesol. L'objectif est de faciliter le triage de lots de semences, qui arrivent à la station plus humides par rapport aux anciennes pratiques utilisant des produits dessiccants lors de la récolte. Les conditions de séchage différant selon les régions, l'outil de mesure doit être déplacé chaque année dans l'une des principales régions de multiplication du tournesol : Centre-Atlantique, Sud-Est et Sud-Ouest. Des mesures y sont effectuées en tenant compte de de la température, l'hygrométrie, la pression, la hauteur de chargement du mini-séchoir expérimental, le taux d'impuretés du lot, etc. L'objectif final est d'établir un abaque qui sera mis à disposition des établissements semenciers pour le réglage de leur séchoir.

**Innover pour accompagner les filières
en transition agroécologique**

Pomme de terre, penser collectif et innovation

Dans un contexte environnemental et technique de plus en plus exigeant, les producteurs de plants de pomme de terre font face à des défis agronomiques inédits pour continuer à produire un plant de qualité irréprochable, et notamment pour maîtriser maladies et bioagresseurs.

Une filière solidaire pour la sauvegarde de son modèle

Face à la crise économique et climatique qui touche toutes les filières agricoles, la production de plants fait face depuis 2022 à une hausse des charges sans précédent, avec pour conséquence une baisse inédite des surfaces prévisionnelles en plants en 2023.

À l'initiative du Conseil de Section, SEMAE, la Fédération Nationale des Producteurs de Plants de Pomme de Terre (FN3PT), la Fédération Nationale des négociants en pomme de terre, ail, oignon, échalote et légumes en gros (FEDEPOM), le Syndicat National des Courtiers en Pomme de Terre (SNCPT) et le Syndicat des Obtenteurs se sont associés pour alerter le Président de la République et le Ministre de l'Agriculture sur les difficultés rencontrées par la filière et sur leurs impacts potentiels sur la souveraineté alimentaire de la France.

Des efforts de recherche à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui

À travers son programme d'actions spécifiques, la section Plants de pommes de terre accompagne les efforts de recherche de la filière pour le développement d'alternatives innovantes à la lutte chimique contre les maladies de la pomme de terre.



Ainsi, le projet IPMY (projet de lutte intégrée contre le virus Y de la pomme de terre) explore les possibilités d'optimiser les applications d'huiles minérales (protection physique contre les pucerons vecteurs de virus) avec des produits de biocontrôle et de nouvelles pratiques culturales.



En parallèle, un dispositif automatique de détection des pucerons et d'autres insectes vecteurs est testé avec le projet MonYvector, afin d'anticiper les risques de transmission des virus.



Innover pour accompagner les filières
en transition agroécologique

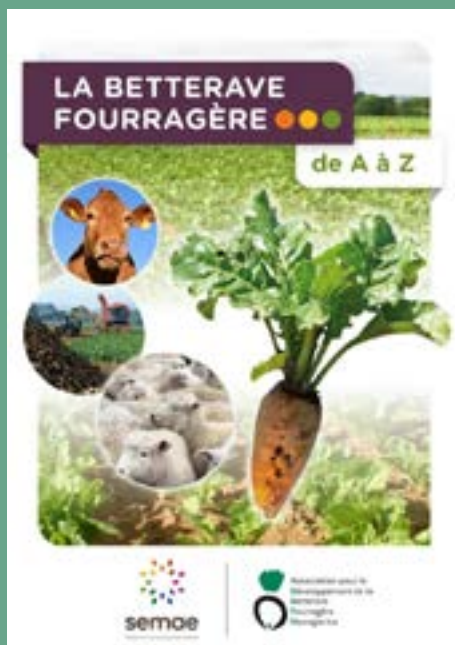
Betteraves, partager un savoir-faire

Les producteurs de semences solidaires avec la filière betterave-sucre

La filière des betteraves à sucre fait face depuis plusieurs années à une dégradation de son environnement de production. En particulier, le changement climatique entraîne une hausse de la pression des bioagresseurs (hivers plus doux, pics de chaleurs, précocité des cycles biologiques des insectes). Les betteraviers sont notamment confrontés aux attaques de pucerons vecteurs des virus de la jaunisse, et au lixus (*Lixus juncii*), charançon bien connu des producteurs de semences. Ils touchent de plus en plus certaines régions de production de racines.

En 2022, avec l'appui de la Section Betteraves et Chicorée industrielle, les professionnels de la semence de betterave ont uni leurs forces pour accompagner les efforts de la filière contre la jaunisse et le Lixus. En partenariat avec l'Institut Technique de la Betterave, des essais de plantes compagnes et de produits de biocontrôle à base de phéromones ont pu être mis en place à l'automne sur des parcelles de betteraves porte-graines afin d'explorer des alternatives techniques aux traitements de semences contre les pucerons.

Par ailleurs, une collaboration interfilière sur le lixus a été lancée, et a notamment permis à la FNAMS de partager son expertise sur ce charançon et d'explorer les actions communes à mettre en place sur ce sujet très pointu pour les années à venir.



Promotion de la betterave fourragère : une brochure technique mise à la page

La betterave fourragère est une culture intéressante pour les éleveurs pour compléter leurs rations en ces temps de tensions agricoles liées au climat. Relativement facile à cultiver et moins sensible à la sécheresse, elle est promue depuis plusieurs dizaines d'années par SEMAE, en partenariat avec l'Association de Développement de la Betterave Fourragère Monogerme.

En 2022, la brochure technique « La betterave fourragère de A à Z » a été mise à jour en s'appuyant sur les dernières connaissances sur la culture. Très complète, elle s'adresse à tous les éleveurs, et sera diffusée à grande échelle en 2023 à travers notamment des salons agricoles, les réseaux de coopératives ou des campagnes promotionnelles sur Internet.

La brochure est disponible gratuitement, en versions numérique ou papier, sur le site de SEMAE.

Diversité des semences

Asseoir une place



Solidarité : réflexion sur la mise en place d'une aide « Coup de Pousse »

Un groupe de travail a créé une aide simple et facile d'accès pour accompagner les démarches des citoyens qui souhaitent s'engager dans un projet lié aux semences, tel que la mise en place d'une grainothèque ou la production d'outils de communication sur la production de semences, etc.

L'aide « Coup de Pousse » leur offrira un accompagnement financier et pédagogique. Les objectifs sont de rassembler les citoyens autour des enjeux de la semence, et de les sensibiliser, d'améliorer l'autonomie de la diversité semencière. Les valeurs fédératrices de « Coup de Pousse » sont l'engagement citoyen concret, la solidarité, la diffusion de la diversité et le partage de connaissances.

→ **Le lancement de « Coupe de Pousse » se fera en septembre 2023.**



Des outils clés :



Rendre plus accessible la réglementation de la commercialisation des semences

Pour accompagner les nouveaux et futurs entrants de la section Diversité des semences, une plaquette synthétique sur la réglementation des semences a été élaborée.

Les nouveaux entrants au sein de la section Diversité des semences ont partagé le constat qu'une synthèse de la réglementation pourrait permettre d'avoir une meilleure compréhension des règles de commercialisation des semences. Elle permet d'identifier de manière simple les grands principes de la réglementation de commercialisation des semences en fonction du type de semences (semence certifiée, semence commerciale, semence standard, etc.). Elle est principalement destinée aux acteurs qui se lancent dans la commercialisation de semences pour leur permettre de comprendre l'environnement réglementaire dans lequel ils vont évoluer ; mais de manière plus générale, c'est une ressource pour tous les professionnels du secteur.



Les semences de ferme, mieux connaître et accompagner ses acteurs

Les trieurs de semences de ferme sont des acteurs de la filière dont les activités sont peu détaillées au sein de l'interprofession. En effet, les semences de fermes sont réalisées soit par l'agriculteur, soit par les coopératives ou négoce soit par les trieurs professionnels. Pour mieux connaître ces acteurs, un groupe de travail a été mis en place pour pallier cette méconnaissance, éclairer sur leurs activités notamment via le nombre de machines par entreprise, les zones de production, les espèces travaillées, et ainsi mieux les accompagner à l'avenir.

La commission bio, préparer l'avenir

La filière s'organise pour répondre à l'objectif prévu pour 2036 de proposer toutes les espèces en agriculture biologique, et poursuit ses travaux pour faire connaître les variétés adaptées à la Bio, plus résistantes aux attaques, au froid, à la sécheresse, etc. Le calendrier de passage en hors dérogation des espèces est bien anticipé et on constate déjà une forte baisse des dérogations.



2022 a été particulièrement consacré à faire le point sur les statistiques de production de semences bio disponibles en France et à l'étranger, ainsi qu'à définir et lancer les travaux sur la communication filière semences biologique et ses acteurs. Cette communication basée sur des témoignages de différents acteurs de la semences biologiques sera déployée pour la première fois en 2023.



La Commission transversale semences et plants biologiques a aussi travaillé sur le prochain salon Tech & Bio de 2023. SEMAE étant membre du comité de pilotage et animateurs du pôle Semences de ce Salon a, à ce titre, initié deux conférences l'une sur le thème « Des nouveaux matériaux de reproduction : MHB, variétés biologiques, une solutions pour le bio ? » et l'autre sur le thème « Maintenir et diffuser la diversité cultivée au service de la Bio ».

Par ailleurs, SEMAE a été sollicité par des organisations de l'AB pour présenter la réglementation semences (Ibb- Initiative Bio en Bretagne, Agrobio-Bretagne, Fédération des producteurs bio d'Auvergne-Rhône-Alpes (FRAB AuRA)). Le site semences-biologiques.org qui permet à l'INAO de gérer les demandes de dérogations des agriculteurs a été mis à jour par SEMAE pour être en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires de déclarations.

La commission Bio

s'attache à l'interaction de tous les maillons de la filière - sélectionneurs, agriculteurs-multiplicateurs (mode de production spécifique), distributeurs et utilisateurs. Forte de l'engagement de ses membres très proactifs, elle mène des actions axées sur la mutualisation.



Communication technique et de valorisation de la filière semence biologique.



Analyse fine des marchés (fluctuations économiques, structurelles et conjoncturelles, météo, etc.), en lien avec les services à la filière.



Participation active à de nombreuses actions en régions.



Forte veille technique et réglementaire : révision et évolution des réglementations.

Fonds de soutien à la maintenance des variétés anciennes de légumes

Potagères

Face à l'enjeu important que représente la préservation de la diversité proposée aux utilisateurs, qu'ils soient professionnels ou jardiniers, SEMAE a décidé de mettre en place un fonds afin de mutualiser, d'encourager et de soutenir le travail de maintenance des variétés anciennes de légumes ayant une valeur patrimoniale et culturelle française et dont le marché est insuffisant pour couvrir les frais de maintenance.

Cette décision rejoint l'un des engagements du Plan de filière semences et plants « concernant l'identification, l'accès et la reprise de variétés radiées au Catalogue en créant un fonds pour le maintien des variétés du domaine public n'ayant plus de mainteneurs ».

Cette action s'inscrit dans la durée afin de permettre de soutenir chaque année de nouvelles demandes.

Depuis l'automne 2020, des appels à candidature sont envoyés par SEMAE auprès des entreprises, structures ou personnes physiques, présentes sur le territoire français ou de l'Union européenne, qui réalisent un travail de maintenance et de production de semences de ces variétés du domaine public. Les demandes sont examinées par le Comité national de gestion du fonds, composé d'experts en la matière.

Le comité d'experts a étudié

104
Dossiers

concernant

29
espèces



70

variétés anciennes de légumes ont été retenues et sont soutenues financièrement par le fonds, dont plus de la moitié d'entre elles ont été déclarées conformes en 2022.

Fonds Collections et biodiversité s'investit de nouveau



Lancé en avril 2021, le Fonds de dotation pour la préservation de la biodiversité des espèces cultivées et de leurs apparentées sauvages (hors arbres forestiers) a, en 2022, poursuivi et complété son action, en soutenant 3 projets supplémentaires.



SEMAE est l'un des 8 membres fondateurs du Fonds qui repose sur une conviction : « La (bio)diversité des plantes cultivées est une ressource essentielle à l'humanité et de l'environnement ». Elle est indispensable à la résilience de nos agricultures, l'alimentation humaine et le bien-être de nos sociétés.

En 2022, un nouvel appel à projet a été organisé pour financer des actions permettant d'identifier les ressources ayant une importance d'un point de vue patrimonial, historique ou agronomique, et d'améliorer les connaissances et savoir-faire autour de ces ressources. Il vise également à encourager les échanges entre les acteurs et les approches multidisciplinaires pour tenir compte des spécificités biologiques, agronomiques, sociologiques de ces ressources.

Les 3 missions du fonds validées en 2022 :

- Assurer la pérennité et la caractérisation des ressources végétales
- Mutualiser et diffuser la Connaissance
- Sensibiliser aux enjeux de la diversité des plantes cultivées

Le fonds de dotation est porté par huit acteurs du monde des ressources génétiques végétales d'horizons divers : SEMAE, GEVES, ACVF, UFS, ProMaïs, SNHF, CNPMAI et CCVS. Il est présidé par Marion Guillou et dirigé par Audrey Didier.

Projets retenus

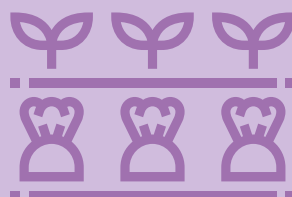
À la suite des cinq projets soutenus depuis 2021, qui s'échelonnent sur plusieurs années, trois nouveaux projets ont été retenus en 2022 et font l'objet de financement.



Conservation de la collection nationale pomme de terre - sécurisation de la collection nationale par cryoconservation (CRYPOT) - INRAE



Préservation des variétés légumières des Hauts-de-France et françaises (PREVAL) Centre régional des ressources génétiques des hauts de France



Sauvegarde de la collection d'*Helianthus tuberosus* (HELIA) - INRAE

Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité

TIRPAA

Le **Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA)** vise à assurer la sécurité alimentaire par le biais de la conservation de la biodiversité, de l'échange et de l'utilisation durable des ressources, tout en garantissant le partage des bénéfices.

Avec 147 États signataires, le TIRPAA sert ainsi les intérêts des agriculteurs, des sélectionneurs et des décideurs politiques du monde entier pour conserver, partager et protéger les semences qui nous nourrissent. Il donne un accès gratuit pour tous à plus de 1,5 millions de ressources génétiques, appartenant à 64 espèces.



Chaque année, depuis 2018, SEMAE finance, à hauteur de 175 000 €, le Fonds de Partage des Avantages du TIRPAA pour soutenir des projets permettant, dans les pays en développement, la conservation des ressources phytogénétiques, in situ et à la ferme.

En 2022, c'est la cinquième année consécutive que SEMAE a contribué à ce dispositif. Avec un total de contributions de 875 000 €, SEMAE est le premier contributeur privé dans le cadre du Fonds de partage des avantages grâce auquel, en 10 ans, 1 million de petits agriculteurs dans 67 pays, ont bénéficié de projets de développement agricole axés sur la conservation et l'utilisation durable des semences et d'autres ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Ce Fonds est d'autant plus stratégique qu'il vise à accroître la résilience et les moyens de subsistance des petits agriculteurs du sud, tout en renforçant la conservation et le partage des semences des plantes qui nourrissent des populations toujours plus nombreuses.

Contribuer au financement du Fonds de partage des avantages constitue pour SEMAE un effort qui s'inscrit en cohérence avec son engagement visant à « Protéger, enrichir et diffuser la biodiversité », en soutenant activement la conservation des ressources génétiques, et en améliorant les conditions de conservation et de caractérisation des ressources génétiques, tant au plan national qu'international.



En septembre 2022, après une interruption de deux ans causée par la crise sanitaire covid 19, s'est tenue la 9^e session de l'organe de gouvernance du Tirpaa. Ce fut l'occasion pour les parties prenantes de décider la reprise des travaux sur l'amélioration du fonctionnement du système multilatéral du Traité, avec comme objectif de finaliser ces négociations d'ici 2025. Au cours du dernier cycle de négociation qui avait échoué en 2019, le secteur avait fait des propositions pour améliorer l'Accord type de transfert de matériel (ATTM) et soutenu l'élargissement de la liste des cultures de l'annexe 1 du Traité à toutes les espèces. Des propositions avaient en outre été portées pour augmenter le nombre d'utilisateurs potentiels et les paiements basés sur l'utilisation des ressources phytogénétiques.

SEMAE continuera à se mobiliser au cours des prochaines années pour soutenir les parties prenantes dans l'identification de solutions qui amélioreront significativement le Système multilatéral car c'est le meilleur système pour favoriser l'accès et le partage des avantages liés aux ressources végétales destinées à l'agriculture et l'alimentation et qu'il convient donc de le pérenniser en le renforçant. Enfin, les débats sur les droits des agriculteurs, ont été l'occasion pour SEMAE de rappeler les liens étroits entre les droits des agriculteurs et les droits des obtenteurs pour soutenir le développement agricole : la filière semencière encourage en effet les politiques qui permettent de mettre à disposition des agriculteurs les meilleures variétés disponibles, au bon moment, au bon endroit et en bonne quantité, tout en mettant à disposition des sélectionneurs les ressources phytogénétiques pour créer des variétés améliorées qui stimulent la productivité et sont adaptées à l'impact du changement climatique.

Affaires internationales

Au cours de la campagne 2021-2022, la France a maintenu sa position de leader en termes d'exportation de semences.

Ainsi, le chiffre d'affaire de la campagne 2021-2022 s'inscrit en progression en atteignant 3,6 Mds € dont 1,9 Mds € d'exportations, générant une balance commerciale excédentaire de 1,1 Mds €.

Les premiers pays clients sont notamment les pays membres de l'Union Européenne (1,3 Mds €), suivis par les pays d'Europe hors UE (272 M€) et d'Afrique (138 M€).

Une filière impactée par la guerre en Ukraine

En février 2022, le déclenchement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a fortement impacté la filière semencière française, ces deux marchés constituant respectivement les première et deuxième destinations des exportations françaises hors Union Européenne. Plus d'une trentaine d'entreprises semencières exportent en effet vers ces deux pays et certaines d'entre elles ont investi de manière conséquente en Russie et en Ukraine soit via des usines de production, des filiales de distribution

commerciale, soit dans des programmes de recherche. Certaines entreprises françaises ont organisé au printemps 2022 des opérations de distribution de semences et plants en Ukraine. Enfin, le secteur s'est mobilisé de façon importante à l'occasion d'une conférence sur la résilience et la reconstruction en Ukraine les 12 et 13 décembre derniers qui a permis de donner un éclairage particulier sur le rôle des entreprises semencières françaises dans le contexte actuel.

L'ensemble de la documentation et les synthèses sont disponibles sur la page dédiée de semae.fr

Accompagnement des entreprises exportatrices

Face aux conséquences de la guerre sur les filières agricoles et un contexte très évolutif sur les marchés des matières premières et de l'énergie, les entreprises exportatrices s'adaptent. Ainsi, au cours de l'année 2022, la Direction des affaires internationales est restée en contact permanent avec les entreprises françaises exportatrices afin de répondre à leurs sollicitations sur de multiples sujets tels que l'ouverture de nouveaux marchés ou la levée de barrières techniques dont les exigences d'ordre phytosanitaire, ou encore le suivi des actualités semencières et des évolutions économiques et réglementaires. Cet appui s'est concrétisé, entre autres, par l'élaboration de plusieurs veilles mensuelles (internationale, Asie centrale

et Russie), l'organisation d'une réunion thématique (évolution réglementaire en Russie), ou encore la participation à différents événements agricoles internationaux, dont les comptes-rendus sont partagés avec les entreprises via l'intranet de SEMAE.

Par ailleurs, en lien avec FranceAgriMer, la Direction des affaires internationales a travaillé étroitement avec la Direction de la qualité et du contrôle officiel sur plusieurs dossiers phytosanitaires : finalisation de l'argumentaire « *Candidatus Liberibacter solanacearum* », dossiers d'analyse des risques phytosanitaires (Brésil, Indonésie), exigences phytosanitaires en Egypte et en Jordanie, suivi de l'évolution de la réglementation sanitaire en Russie, etc.

En complément de l'appui aux entreprises françaises, la DAI a également développé des activités de coopération avec des pays-tiers. En effet, les crises traversées (COVID-19, conflit ukrainien, changement climatique), ont mis en lumière pour les entreprises françaises :

- La nécessité de renforcer les débouchés existants tout en identifiant de nouveaux marchés qui répondent à des standards internationaux ;
- Pour les pays-tiers, l'urgence de renforcer leur résilience et leur indépendance à l'égard des importations de produits agricoles et alimentaires, en développant une production locale.

Ainsi, afin de favoriser des coopérations techniques et la qualité du dialogue avec nos partenaires, SEMAE a accueilli plusieurs délégations étrangères :

- une délégation d'entreprises turques (fonctionnement de

la filière semence de céréales à paille),

- des inspecteurs officiels égyptiens et jordaniens (exigences phytosanitaires d'importation de plants de pomme de terre),
- une visite d'étude de responsables professionnels malgaches sur le fonctionnement de l'interprofession,
- une visite d'étude libanaise sur la certification des semences.

L'interprofession a également été partie-prenante de plusieurs projets de coopération (accès aux semences biologiques en Nouvelle-Calédonie, accès aux semences de qualité en Polynésie) et certaines missions ont été conduites sur le terrain pour réaliser à la demande des institutions des diagnostics de filières semences (Togo en février et Angola en juin). À noter enfin, le lancement avec le soutien de FranceAgriMer d'une action de coopération au Ghana sur la propriété intellectuelle.

Des outils d'information et d'analyse pour la filière

Dans le contexte de guerre en Ukraine, le pôle services collectifs de la direction des Services à la filière a été amené à fournir régulièrement des données chiffrées sur la production de semences dans les pays concernés, ainsi que sur les flux de semences (import et export avec la France) pour évaluer mois après mois les conséquences et informer l'ensemble des acteurs économiques concernés.



Commerce extérieur

La publication en fin d'année d'un rapport complet sur les résultats du commerce extérieur a permis d'informer toutes les parties prenantes des évolutions de l'export, espèce par espèce. On a pu ainsi y voir que si la baisse des exportations vers l'Ukraine était en moyenne de 35,5 %, elle était de 52 % pour les semences de tournesol, de 13 % pour les semences de maïs ainsi que celle des espèces potagères. Dans le même temps, la Russie recule à la 5^e place au classement des pays tiers clients de la France.



Analyse cartographique

Afin d'accompagner certaines familles professionnelles membres de SEMAE, la direction des Services à la filière a aussi initié un travail d'analyse cartographique pour identifier, commune par commune, dans les bassins versants les plus concernés, les principales zones de production de semences (en nombre d'hectares). L'objectif étant bien-sûr de permettre aux acteurs locaux de la filière de pouvoir identifier le plus précisément les zones les plus significatives en termes de besoin en eau pour l'activité de production de semences.



L'ensemble de ces sujets sensibles ont été très largement traités dans l'ensemble des 220 veilles quotidiennes et 44 veilles hebdomadaires, afin d'informer au plus près les acteurs de la filière de l'évolution de ces sujets dans l'actualité presse, parlementaire, et au niveau réglementaire.

Ces veilles sont accessible par abonnement via semae.fr/semences-webdo

Améliorer la compétitivité de la filière semences

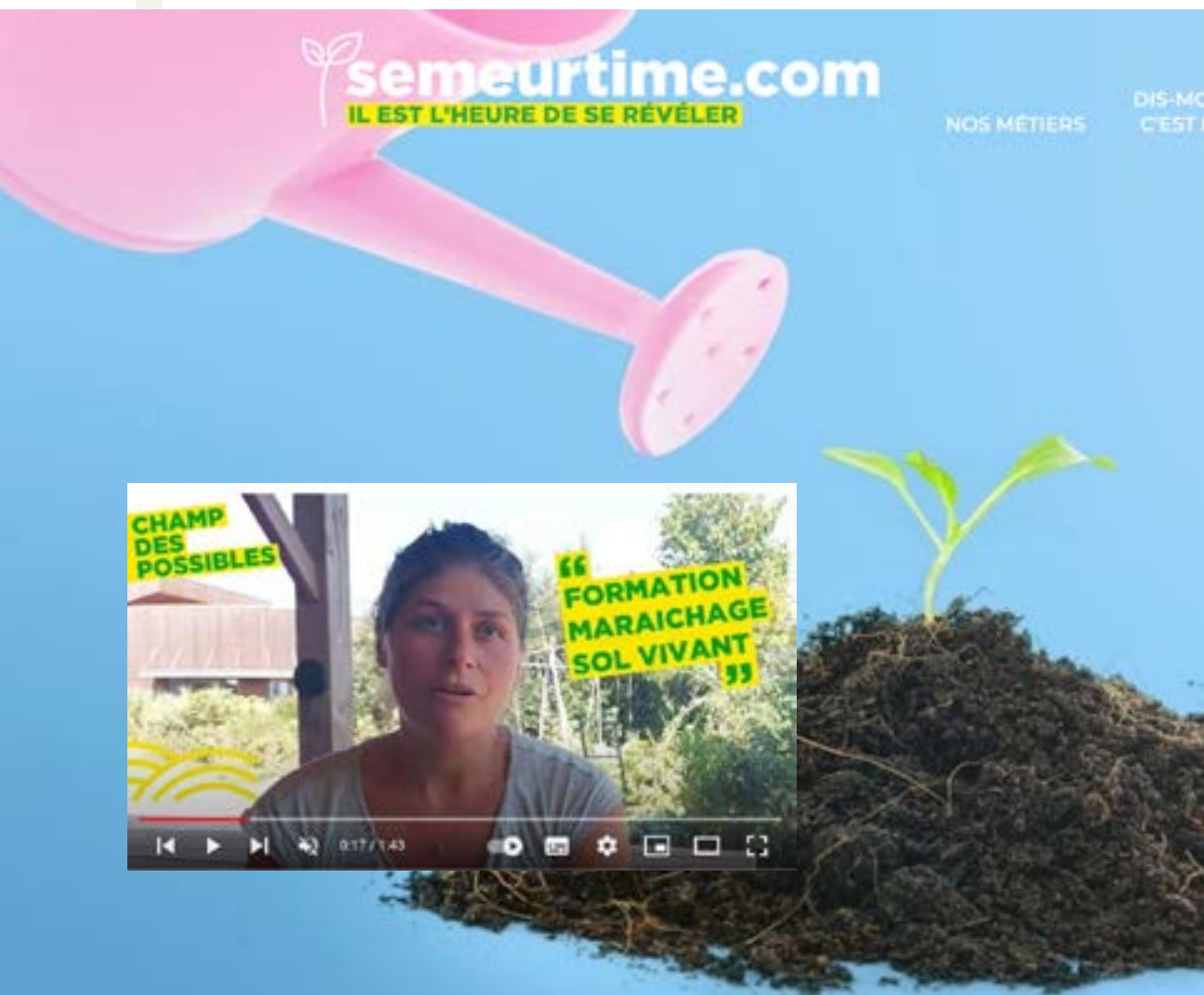
Semeurtime

Promouvoir les métiers de la filière semences et plants est l'une des missions de l'interprofession. Depuis mars 2021, la campagne de communication à destination des jeunes, Semeurtime, se déploie, notamment sur les réseaux sociaux et fait parler d'elle !

En 2022, la campagne s'est enrichie avec un enjeu pédagogique fort : faciliter la lisibilité autour des métiers et des enjeux de la filière. Objectif : continuer à mettre en avant la diversité des métiers de la filière, tout en cassant les préjugés à l'encontre des métiers agricoles. Les métiers de la filière semences sont également des métiers de R&D, dans des laboratoires, des

usines, d'expérimentation, de commerce, de communication...

La campagne a mis en avant les liens avec la nature, la protection de l'environnement, les nouvelles technologies, la contribution à une alimentation saine et sûre... des valeurs incarnées par nos professionnels au quotidien et dans leurs entreprises.





IMAGINER DE NOUVEAUX SUPPORTS

La campagne de communication a poursuivi sa dynamique avec la publication sur Instagram d'une bédé humoristique vulgarisant l'environnement des acteurs de la semence. Un nouveau format qui élargit encore l'audience du compte aux amoureux du 9^e art.

LE PRIX D'OR DE LA CRÉATIVITÉ RH

Ce prix décerné dans la catégorie « Digital/ réseaux sociaux », est venu récompenser le travail mené par SEMAE et l'agence de communication Zcomme, avec laquelle nous avons conçu une communication innovante pour parler aux jeunes. Les moins de 25 ans, notre cible, se sont connectés massivement en 2022 : plus de 21 000 clics par rapport à 2021.



UNE NOUVELLE PLAQUETTE POUR PARLER DE NOS MÉTIERS

Pour appuyer la parole de nos professionnels et accompagner les interventions de nos salariés dans les écoles ou les salons, une plaquette de présentation de nos métiers a été éditée. Aux couleurs de SEMAE, elle propose des descriptifs courts et concrets des professions de la filière, leurs rôles, les compétences et le niveau d'études requis.

ICI PAS QUE
PAS VRAI !

**ICI, Y A PAS
DE MAUVAISE
GRAINE :
TOUT
LE MONDE
SÈME.**

Lin

Anticiper les demandes à venir



L'utilisation de lin fibre augmente au niveau international et la filière française se distingue par la qualité de sa production. De fait, la demande de semences de lin augmente et les agriculteurs-multiplicateurs ne sont pas suffisamment nombreux pour y répondre.

L'interprofession a développé une communication qui les valorise et les incite à produire de la semence conjointement à la production de fibre. Ainsi, SEMAE était présente à la première édition du salon Lin'Ovation, a remis un prix valorisant les agriculteurs multiplicateurs, et organisé une journée d'information technique sur la production de semences. Les retombées presse ont été conséquentes, dans la presse régionale et professionnelle.

En parallèle, l'interprofession accompagne ses professionnels au déploiement de méthodes de récoltes des semences alternatives (fauchage-andainage, stripage), qui assurent un bon rendement en semences.

De même, la section participe à la mise en place d'essais qui permettraient une multiplication plus adaptée à l'agroécologie en testant notamment des biocontrôles avec des instituts techniques (Arvalis-institut du végétal, CETEAL, Linéa).



« MAÎTRE SEMENCIER LIN »

AGRIAL, BRYGO, EXELIENCE, LINEA et TERRE DE LIN, ont obtenu cette distinction qui récompense les établissements ayant mis en place un référentiel d'amélioration continu à la fois sur la traçabilité, les modes de récolte et les techniques employées pour trier et traiter les semences

Plus de 80% des semences de lin ont des traitements de semences issue de technique de désinfection et d'utilisation de biocontrôles : une filière innovante et résolument ancrée dans la transition agroécologique.



Améliorer la compétitivité de la filière semences

Maïs

Proposer des alternatives innovantes

DIABROTICA

Le fonds Diabrotica, une aide au financement de projet de recherche en maïs pour développer des solutions alternatives et innovantes

Le fonds Diabrotica, créé en 2015, a pour objet la conduite d'actions de surveillance concernant la chrysomèle du maïs ainsi que des actions de recherche, de développement et d'innovation concernant plusieurs organismes nuisibles du maïs. Quatre nouveaux projets financés par le fonds Diabrotica et retenus par le Comité de pilotage, Taupin land, Loto, Phenofore, Geotrouvetou, ont pris forme en 2022. Ils ont pour objectif commun la connaissance des cycles de vie de ces ravageurs afin de pouvoir développer des moyens de lutte alternatifs.

Taupin land

Taupin land vise l'acquisition de connaissances sur les traits de vie des taupins, coléoptères phytophages entraînant des pertes de jeunes plantes de maïs. Ces connaissances permettront de développer des itinéraires techniques innovants visant à réduire les populations de taupins par des médiateurs chimiques, l'utilisation de plantes de service, de champignons enthomopathogènes ou de plantes-appâts.

Loto

Le projet Loto a pour objectif la détermination des mécanismes impliqués dans les interactions entre la plante de maïs et les larves de taupins, puis l'identification des composés permettant d'expliquer ces différences de comportement entre les plantules issues de différents lots de semences. Une meilleure connaissance des caractéristiques des semences permettra une prise en compte pertinente de ce critère dans les processus de sélection variétale et de production de semences.

Phenofore

L'approche abordée dans le projet Phenofore repose sur l'étude des traits de vie et de la dynamique spatio-temporelle au champ de la sésamie, insecte foreur de tige du maïs. Ces données permettront de construire un modèle mathématique permettant d'identifier les dates optimales d'un lâcher d'un parasitoïde de la sésamie, pour son utilisation comme agent de lutte biologique contre la sésamie.

Geotrouvetou

Le projet GéoTrouvetou a pour ambition de mieux connaître les traits de vie et le fonctionnement de la géomyze dont les attaques provoquent des dégâts irréguliers et difficiles à prévoir en l'absence de protection. La compréhension du cycle de vie permettra d'identifier des leviers mobilisables dans une stratégie de protection intégrée du maïs contre ce ravageur.

Rendez vous fin juin 2025 pour connaître les solutions innovantes et alternatives pour lutter contre les 3 ravageurs du maïs que sont le taupin, la sésamie et la géomyze !

Crédits photo

Couverture : SEMAE – Paul DUTRONC
p 4 : SEMAE – Thibaut DEL PINO
p 5 : SEMAE – Thibaut DEL PINO
p 8-9 : Christophe WATREMEZ
pp 10-11 : SEMAE – Paul DUTRONC
p 12-13 : SEMAE – Paul DUTRONC
p 14-15 : SEMAE – Paul DUTRONC
pp 16-17 : SEMAE – Anonyme
pp 18-19 : SEMAE – Paul DUTRONC
pp 20-21 : SEMAE – Philippe ROUX
pp 22-23 : SEMAE – Paul DUTRONC
p 26 : SEMAE – Mickael ADELO
p 27 : SEMAE – Philippe ROUX

p 29 : SEMAE – Paul DUTRONC
p 30 : SEMAE OUEST
p 31 : SEMAE – Joao DE MOURA
p 33 : SEMAE – Photos MOOC
p 34 : SEMAE – Benoit DAYNES
p 34 : SEMAE – Laurence CAMPARIOL
p 37 : SEMAE – Florence DUHEM
pp 38-39 : SEMAE – Roxanne GOUY
pp 40-41 : SEMAE – Paul DUTRONC
pp 42-43 : SEMAE – Philippe ROUX
pp 44-45 : SEMAE – Paul DUTRONC
pp 46-47 : Studio 29
pp 48-49 : SEMAE – Sylvain HALFTERMEYER

p 50 : SEMAE – Lanceau TRUCHET
p 51 : SEMAE – Anonyme
p 52 : Joao DE MOURA
p 53 : SEMAE – Erick DELMOTTE
p 55 : SEMAE – Anonyme
p 57 : SEMAE – Sébastien CHAMPION
pp 58-59 : SEMAE – Philippe ROUX
p 61 : SEMAE – Anonyme
p 63 : SEMAE – Anonyme
p 66 : SEMAE – Héroïse TREUNET
p 67 : SEMAE – Joao DE MOURA
p 68 : SEMAE – Alain MENARD



semae

Toutes les semences pour demain